

## Évolution récente de l'île d'Orléans

Christian Mingasson

Volume 1, Number 1, 1956

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020006ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020006ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Mingasson, C. (1956). Évolution récente de l'île d'Orléans. *Cahiers de géographie du Québec*, 1(1), 55–84. <https://doi.org/10.7202/020006ar>

Article abstract

This is an abridged form of a thesis presented on the recent evolution of Orleans island, near Québec.

It is mainly a study of its dominant economic activity : its agricultural production and its agrarian System. The other economic activities such as ship-building and tourism are also examined.

In a second section, the author deals with the demography, settlement and social structure of the population.

# ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÎLE D'ORLÉANS <sup>1</sup>

par

Christian MINGASSON

## SUMMARY

*This is an abridged form of a thesis presented on the recent evolution of Orléans island, near Québec.*

*It is mainly a study of its dominant economic activity: its agricultural production and its agrarian system. The other economic activities such as ship-building and tourism are also examined.*

*In a second section, the author deals with the demography, settlement and social structure of the population.*

Située dans le fleuve Saint-Laurent, à 4 milles en aval de la ville de Québec, l'île d'Orléans occupe une superficie de 93 milles carrés et se présente sous la forme d'une longue bande de terres émergeant du fleuve sur 20 milles de long, tandis que sa largeur maxima n'en dépasse pas 5.

Les garanties relatives de défense qu'offrait sa situation insulaire, la fertilité de ses terres, les possibilités de relations faciles par le fleuve avec l'extérieur et les abris offerts aux bateaux par les embouchures de rivières de sa côte sud contribuèrent à faire de l'île la première région peuplée et exploitée par les français à leur arrivée au Canada, en même temps que la côte de Beaupré qui lui fait face sur la rive nord du fleuve.

Sans chercher à dresser l'histoire de la colonisation de l'île notons que, visitée par Jacques Cartier dès 1535, il faut cependant attendre le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle pour qu'elle soit l'objet d'un début de colonisation, les premiers français y arrivant en 1648, date à laquelle on y trouverait 2 ou 3 familles.

La colonie du Canada étant peuplée et exploitée à l'époque sous le régime des Seigneuries, une série de fiefs et arrières-fiefs est concédée dans l'île d'Orléans de 1650 à 1680, mais la colonisation demeure lente et de profit faible durant cette période: en 1666 on y dénombre 471 habitants.

Après avoir vu se succéder un certain nombre de propriétaires l'île en vient peu à peu à faire figure de point important de peuplement dans la jeune colonie du Canada, avec 1,149 habitants en 1683 alors que la ville de Québec et ses alentours groupent 1,350 personnes et l'île de Montréal 1,700 environ.<sup>2</sup> La carte de l'île, dressée en 1689 par Villeneuve et donnant l'indication des lots attri-

---

<sup>1</sup> Cet article est un condensé d'un mémoire présenté par l'auteur à l'Institut de géographie de l'université de Paris, pour le diplôme d'études supérieures de géographie.

L'information a été réunie au cours d'une enquête sur place rendue possible grâce à un octroi du Conseil canadien de Recherches en sciences sociales et de l'Association France-Canada.

L'auteur remercie MM. L.-E. Hamelin et F. Grenier, professeurs de l'Institut de géographie de l'université Laval, pour l'aide précieuse qu'il a reçue d'eux. Il remercie aussi MM. J.-Ch. Falardeau et J.-Ch. Bonenfant pour les renseignements et les conseils qu'ils ont bien voulu lui donner.

L'illustration photographique de cet article est faite de clichés aimablement fournis par le Service cinéphotographique de la province de Québec.

<sup>2</sup> *Plan général de l'état présent des missions du Canada, 1683.*

bués à chaque colon, fait apparaître une implantation déjà très régulière de la population dans les cinq paroisses de l'île.

Les rapports des évêques et des curés concordent pour nous faire penser que ces habitants furent plusieurs années sans acquérir une certaine aisance ; ce qui s'explique par les difficultés que durent surmonter les premières générations de colons pour défricher leurs terres, s'adapter à cette région nouvelle pour eux, aux possibilités et exigences du milieu, difficultés auxquelles s'ajoutaient les faiblesses économiques et militaires des premiers temps de la Colonie.

Cependant avec le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'économie de l'île s'affermi, sur la base d'une polyculture dont nous verrons plus loin les éléments, et prend l'aspect qu'elle va garder, au moins quant à ses principales caractéristiques, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, joignant à son agriculture une vie maritime active.

Mais, sous cette tranquillité apparente, des problèmes sont apparus pour les habitants, les uns dès l'origine du peuplement de l'île, d'autres au fur et à mesure des modifications de l'économie de la province de Québec et essentiellement du rôle et de l'importance de la ville de Québec, trop proche de l'île pour ne pas exercer sur elle une influence remarquable.

En réponse à ces sollicitations extérieures ou aux forces internes propres au milieu de l'île, des transformations sont devenues nécessaires et c'est à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que cette évolution devient évidente. C'est pourquoi, après ce bref aperçu de l'histoire de l'île qui pourra être largement complété par les ouvrages déjà existants,<sup>3</sup> cette étude porte entièrement sur l'évolution de l'île d'Orléans des environs de 1850 à nos jours.

## A. — MILIEU ÉCONOMIQUE

### I. *Les transformations de l'agriculture*

L'exploitation agricole de l'île, vers 1850, était encore très proche dans ses éléments de celle pratiquée depuis le début de la colonisation : la forêt recouvrait un tiers des terres occupées<sup>4</sup> et le reste était soumis à une utilisation peu intensive de type traditionnel. Sur 31,120 acres de terres défrichées, en 1861, 26,160 étaient dévolus à la nourriture du bétail, dont 16,800 en pâturage, le reste en avoine et foins cultivés.

Or, malgré l'importance des superficies qui lui étaient consacrées, l'élevage, peu spécialisé, était également peu intensif : l'effectif bovin, composé en moyenne de 5,000 têtes, dont un peu plus de 2,000 vaches laitières, a toujours représenté une proportion inférieure à une tête par hectare de production fourragère.

Le rendement laitier laissait fort à désirer, réduit par le manque de nourriture riche en hiver qui entraînait un arrêt ou une très forte baisse de la lactation.

<sup>3</sup> Voir notamment TURCOTTE, n° 8 (les numéros renvoient à la bibliographie).

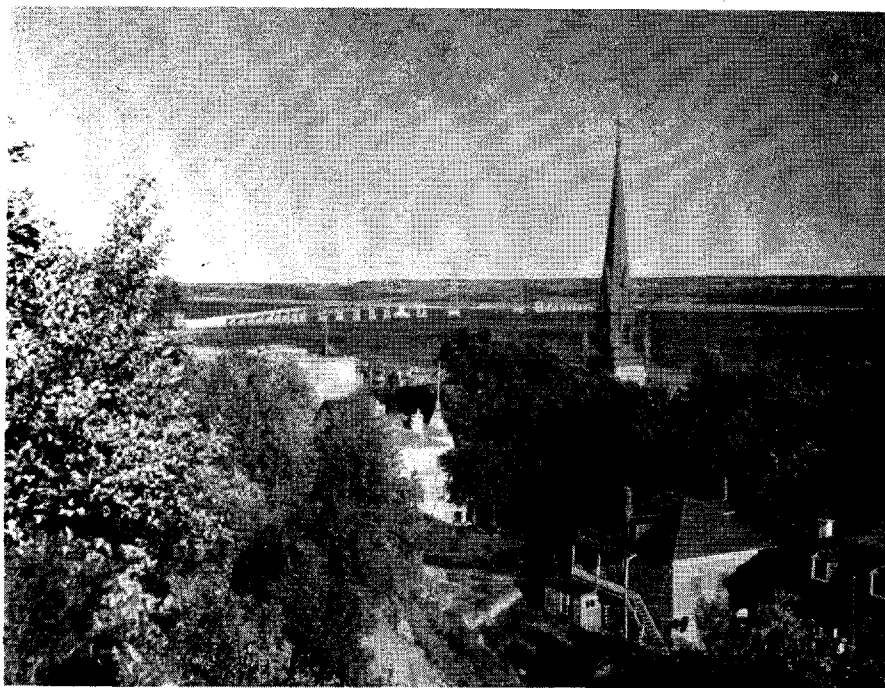
<sup>4</sup> Les chiffres cités dans ce paragraphe sont extraits, sauf indication contraire, des Recensements décennaux du Canada, n° 3.

Si les porcs n'étaient guère nombreux, une place importante était toujours réservée aux moutons dont on dénombre en 1861, 3,640 têtes contre 1,760 porcs.

Enfin, la volaille, qui deviendra une spéculation lucrative, n'existe guère encore que sous la forme de basses-cours d'une quarantaine de bêtes.

Il restait 1,900 hectares de terres défrichées pour des cultures variées : surtout céréales, pois, fèves et pommes de terre. Or nous allons voir désormais les habitants de l'île se consacrer à une agriculture de plus en plus commercialisée,

PHOTO I



L'île d'Orléans et le pont, vus de la rive Nord du fleuve. On distingue tout au long de l'île, la ligne blanche de l'alignement de fermes : le « rang ». On voit aussi l'horizontalité des sommets et les formes molles du relief.

à mesure que l'appel des marchés urbains se fera sentir et que les connaissances techniques se répandront.

### 1. Les progrès de l'élevage :

Si les effectifs du troupeau bovin de l'île restent assez stables de 1851 à 1951 il n'en est pas de même de sa composition : les vaches laitières et les jeunes veaux y prennent une importance prépondérante et représentent aujourd'hui les neuf-dixièmes du troupeau. Cette spécialisation est un phénomène récent dont la période décisive se place dans les années 1931 à 1941. Elle correspond évidemment à une très forte commercialisation des produits, rendue possible par la

proximité et la croissance du marché québécois, milieu urbain en extension, exigeant de plus en plus de produits laitiers, par l'ouverture en 1935 du pont reliant l'île à la côte, remplaçant définitivement les transports par bateaux et permettant des livraisons plus rapides et régulières sur toute l'année, enfin par le développement du système coopératif dans l'île d'Orléans.

En même temps des améliorations ont été apportées aux méthodes de l'élevage : choix de races à rendement laitier élevé, achat de taureaux de race pure, amélioration de l'alimentation hivernale, extension des cultures de fourrages, apparition d'assolements nouveaux, de silos.

Pendant, pour plusieurs de ces facteurs de progrès, l'évolution est loin d'être assez poussée et le rendement laitier moyen de 567 gallons par vache n'est pas très élevé.

Complément rationnel d'une production beurrière importante, l'élevage des porcs ne s'est développé dans l'île qu'à partir de 1941, c'est-à-dire avec un décalage normal de quelques années sur la progression rapide du nombre des vaches laitières ; alors que de 1851 à 1941 le nombre des porcs oscille autour de 1,700 il passe à 6,340 en 1951. Au contraire l'élevage bovin, activité agricole beaucoup plus extensive et de faible rapport, est pratiquement abandonné.

Enfin, si l'aviculture avait déjà une certaine importance dans l'île au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ce sont, encore ici, les années 1931 à 1951 qui sont marquées par des progrès décisifs, cet élevage prenant aujourd'hui les caractères d'une spéculation commerciale. Les effectifs en sont passés de 16,000 têtes en 1891 à 24,000 en 1931 et 86,000 en 1951.

## 2° Évolution de la production végétale :

*Les pâturages et les cultures pour le bétail.* Le total de la superficie consacrée à l'entretien du bétail (pâturages, foins cultivés, avoine et racines fourragères) représentait, en 1871, 80% du total des terres défrichées ; depuis 1891 il s'est toujours tenu au-dessus de 85%.

Cette extension s'explique par l'importance de l'élevage et le fait que le climat impose une longue stabulation d'hiver, mais aussi, nous le verrons en étudiant la structure agraire, par la dimension des exploitations qui ne permet pas une utilisation intensive de toute la superficie possédée. Enfin, ce mode de mise en valeur n'a pu revêtir une telle importance que grâce aux aptitudes du sol et aux caractères favorables du climat.

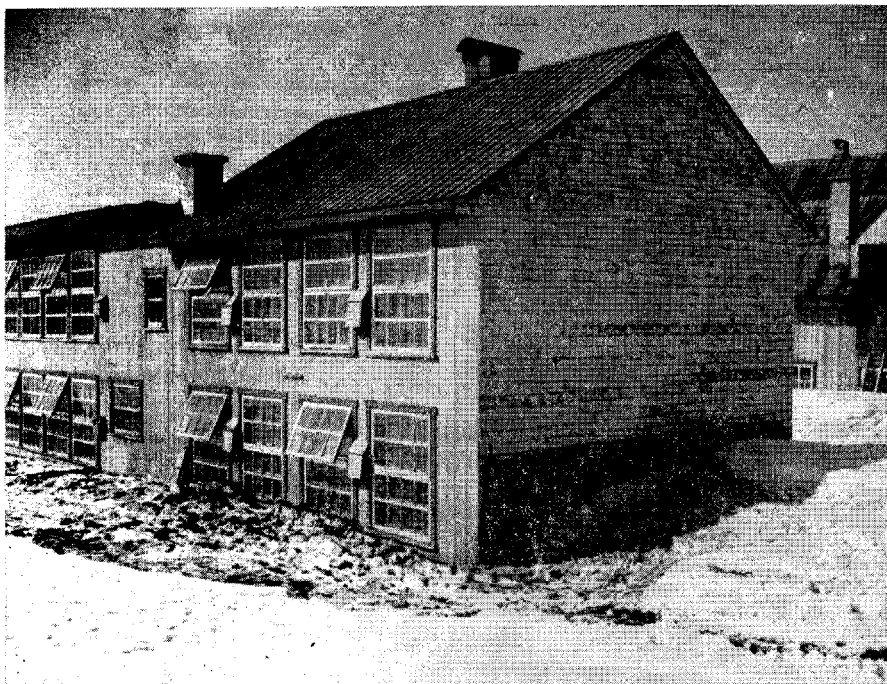
Mais si l'importance globale de ce groupe demeure sensiblement la même sur toute la période étudiée, sa composition se modifie de façon significative : les pâturages et l'avoine tombent de 70% du total des terres défrichées en 1911 à 53% en 1951, tandis que les foins cultivés passent de 11% en 1871 à 31% de nos jours.

Cette transformation est en rapport avec la spécialisation laitière du troupeau bovin, elle correspond à un souci d'alimentation du bétail meilleure et plus économique ; la longueur de l'hiver exige une réserve importante de fourrage si l'on désire maintenir la lactation sans trop dépenser en achat d'aliments préparés.

### 3° Le développement des cultures spécialisées :

La même transformation économique qui a consisté pour l'île à s'ouvrir largement à un élevage laitier spécialisé, à renouveler dans ce but l'utilisation de son sol pour l'entretien de son troupeau et qui lui a fait abandonner des cultures traditionnelles telles que les céréales ou les pois et fèves, a eu deux autres conséquences en matière d'utilisation du sol : elle a d'une part provoqué la disparition de certaines petites cultures spécialisées comme le lin, le chanvre ou le tabac, elle a d'autre part donné un développement impor-

PHOTO II



Les progrès de l'aviculture : un poulailler commercial à Saint-Pierre.

tant à la production des petits fruits, des légumes et des vergers, qui s'avérait plus lucrative alors qu'un choix entre ces deux groupes de productions, exigeantes en main-d'œuvre, était obligatoire dans une région peu dense en population.

Les pommes de terre occupent une superficie d'environ 900 acres, sans grand changement depuis 1851 ; bien que bénéficiant d'un marché important qui permettrait l'écoulement d'une plus forte production, cette culture ne peut guère s'étendre car elle occupe aujourd'hui à peu près toutes les terres lui convenant réellement.

Quant à la culture commerciale des légumes, elle est récente à l'île d'Orléans, et peu répandue. Elle pourrait se développer fortement sur les sols qui

lui sont favorables et donner lieu à un maraîchage intensif, tel que celui pratiqué autour de Québec à Charlesbourg, Lorette, Giffard ou Beauport.

Par contre, si de longue date l'île a vendu les récoltes de ses vergers sur le marché de Québec, les pommiers après un déclin passager de 1870 à 1900 ont été multipliés. Quant à la culture des fraises, qui n'a commencé dans l'île que vers 1870, elle a vite connu le succès et fournit aujourd'hui pour certains exploitants l'essentiel de leurs ressources.

Au total, l'ensemble des cultures spécialisées (pommes de terre, légumes, petits fruits et vergers) occupe aujourd'hui 10% de la surface défrichée totale, proportion relativement considérable eu égard à la nature particulière de ces productions et à la rapidité de cette évolution.

L'appel exercé par les débouchés urbains n'aurait pu entraîner seul cette transformation agricole si les différents facteurs du rendement qualitatif et quantitatif des productions végétales n'avaient pas été améliorés, comme nous l'avons déjà vu en ce qui concerne la production animale.

Un type nouveau de rotation des cultures a été introduit depuis quelques années, basé sur la succession de 3 ans de foins cultivés et 1 an de grain, le pacage étant mis hors rotation sur un espace réservé près de la ferme. Mais le progrès est lent et ce type de rotation n'est guère utilisé que par un-quinzième des cultivateurs.

Si la profondeur moyenne des labours est satisfaisante, une amélioration pourrait cependant être obtenue sans dépense importante par l'adoption du défoncement du sol qui permettrait une meilleure amélioration et un emmagasinement accru de l'humidité pour l'été.

Dans le domaine des fertilisants, la moyenne de consommation est plus élevée à l'île que celle de la province de Québec, mais ceci est dû surtout à la présence des cultures spécialisées qui sont en effet très bien fertilisées puisqu'en plus du fumier d'étable qui leur est réservé elles bénéficient en outre d'un complément d'engrais chimiques. Mais rapportée à l'ensemble des terres cultivées, la consommation est insuffisante : 137 livres d'engrais chimiques par acre de prairie et labour, ce qui est une assez faible dose ; 5 tonnes de chaux en moyenne par exploitation, quantité déjà notable mais insuffisante du fait de l'acidité des terres.

Quant à la mécanisation de l'agriculture il s'agit d'un phénomène récent à l'île d'Orléans, mais qui a pris des proportions rapidement très vastes. Le résultat est la présence sur les fermes d'un très important matériel, supérieur à celui généralement constaté dans la province de Québec, et équivalant à une forte immobilisation de capital.

S'il faut faire la part d'un certain engouement, notamment chez les jeunes, il est certain cependant que la dimension des exploitations justifie une mécanisation qui vient remédier en partie à la cherté des salariés agricoles. On peut se demander toutefois si cette économie de main-d'œuvre et l'accroissement de travail obtenu par la mécanisation permettent d'amortir le prix des machines de façon satisfaisante.

Si les rendements obtenus pour les céréales sont bons, et même très bons pour l'avoine, par contre dans le groupe des fourrages on n'obtient en sec que 3,391 livre de foin cultivé à l'acre ce qui est simplement honorable ; quant au

maïs-fourrage, son rendement de 5 tonnes en vert à l'acre est faible. Ce niveau assez moyen des rendements des fourrages s'explique certes par le peu de profondeur des sols, mais il pourrait être grandement amélioré par une meilleure fertilisation.

Enfin, dans le domaine des cultures spécialisées, les fraises, dont nous avons vu cependant l'importance financière pour les exploitants, donnent un rendement moyen de 6,233 livres à l'acre, chiffre peu élevé.

En conclusion, si de larges transformations génératrices de progrès se sont produites dans l'économie agricole de l'île depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle,

### PHOTO III



La culture des fraises à Sainte-Famille. On voit la dispersion des bâtiments de la ferme. Le logis, à l'écart, est avoisiné par un petit verger.

il n'en reste pas moins qu'aussi bien dans le domaine de l'élevage que dans celui de la production végétale subsistent de notables possibilités d'améliorations.

### II. *Le rôle de la structure agraire*

Le progrès pourrait être encore plus net ; l'île, tout en conservant la polyculture qui convient à ses sols et lui constitue une réelle assurance, pourrait davantage profiter des marchés urbains et devenir véritablement une zone de cultures maraîchères et fruitières et d'élevage laitier intensifs.



Plusieurs exemples dans l'île prouvent en effet que la chose est possible : des jeunes se sont établis sur de petites exploitations, se consacrant principalement aux cultures spécialisées, et obtiennent de bons résultats ; quelques fermes, par ailleurs, vivent uniquement de l'élevage laitier ; enfin des paroisses comme Sainte-Famille et Saint-Laurent se classent en tête de toutes les autres pour le développement conjoint de l'élevage et des cultures spécialisées.

Il semble que les insuffisances relevées ci-dessus soient dues en grande partie à un complexe de facteurs d'ordre social et démographique qui a pour effet de maintenir l'existence de grandes propriétés agricoles exploitées par trop peu d'hommes.

### 1. *Mode de tenure et structure agraire :*

L'île d'Orléans est tout à fait caractéristique du mode de tenure des exploitations rurales de la province de Québec : les exploitants propriétaires y ont été l'énorme majorité et les terres en faire-valoir direct représentent 95% de la superficie totale exploitée.

Pour l'ensemble de l'île la superficie moyenne des fermes, qui a subi une forte égalisation entre les cinq paroisses depuis 1861, est de 110 acres, chiffre important dans un système de polyculture : les exploitants de terres de plus de 100 acres représentent 71% du total des chefs d'exploitations et cultivent 90% des terres de l'île. Celle-ci se situe à cet égard largement au-dessus de la moyenne de la province de Québec où les exploitants de plus de 100 acres représentent seulement 46% du total des cultivateurs et n'exploitent que 69% des terres.

### 2. *Causes et conséquence du non morcellement :*

Des règles précises ont commandé la distribution des lots aux colons lors de leur installation à l'île d'Orléans : sous le régime français, le Canada s'est peuplé en effet grâce au système du fief que le seigneur recevait avec obligation de le garnir de colons.

À l'île, chacun d'eux recevait une bande de terre de 600 à 800 pieds de largeur, qui partait de la côte et s'enfonçait vers l'intérieur à la rencontre de la bande accordée à un autre colon et issue de la rive opposée, et si, depuis cette époque, la largeur des lots de propriété a changé, par suite de transactions entre voisins, leur forme est demeurée la même et constitue un élément caractéristique du paysage rural.

Pendant longtemps le morcellement des lots primitifs eut peu de raisons de se produire : lorsque toutes les terres de l'île furent occupées, les jeunes partirent « ouvrir des terres » qui ne manquaient pas ailleurs dans la province de Québec.

Actuellement la transmission de père en fils de la terre familiale dans son intégralité est restée la règle idéale pour le cultivateur de l'île d'Orléans : le paysan âgé fait don de toute sa propriété à un seul de ses fils, généralement le dernier, et ni le père ni l'héritier de la terre n'ont d'obligations strictes vis-à-vis des autres enfants cependant nombreux.

Parmi les causes susceptibles d'expliquer l'adoption de ce système successoral, il faut tenir largement compte de la mentalité de ces paysans, fiers de leur grande terre et de son exploitation par leur famille qui date souvent de l'arrivée des Français au Canada. Par ailleurs, si le genre d'agriculture pratiquée à l'île a perdu une partie de ses caractères extensifs depuis quelques dizaines d'années, la remarque suivante de M. R. Blanchard faite en 1935 demeure exacte, surtout pour ce qui a trait au train de vie :

« le genre d'agriculture pratiqué reste extensif et, de plus, le paysan a un mode de vie américain, il vit beaucoup plus largement que le paysan

PHOTO IV



La terrasse supérieure de l'île, morcelée en longues bandes séparées par des clôtures. Au fond, le bras Nord du Saint-Laurent, les terrasses de la côte de Beaufort et la bordure des Laurentides.

européen : ampleur et confort des maisons d'habitation, machinerie agricole, automobiles. Ceci exige bien de grandes terres, où des européens vivraient sans doute plus nombreux. »<sup>5</sup>

La propriété agricole ne se divise donc pas ou très peu ; si une terre est mise en vente, elle est aussitôt rachetée par les voisins, soit pour s'agrandir, soit pour y installer un second fils.

<sup>5</sup> R. BLANCHARD. *L'Est du Canada français*. Tome 1, page 189, n° 5.

Sur le plan de l'agriculture et de la démographie on constate une double conséquence de cet état de chose :

D'une part, et nous y reviendrons, la nécessité d'une forte émigration des jeunes à chaque génération, avec pour résultat d'autre part une faible densité de la population restante : le nombre des travailleurs agricoles de plus de 14 ans (membres de la famille non payés ou ouvriers engagés) est en moyenne inférieur à 3 par exploitation, c'est-à-dire par 110 acres de terre. Chiffre faible, même si l'on y ajoute l'apport de travail périodique difficilement chiffrable fourni par les femmes et les enfants de moins de 14 ans.

On comprend dans ces conditions les difficultés éprouvées par ces cultivateurs pour exploiter de façon intensive leurs terres trop vastes eu égard à la population agricole active.

### 3. *Le plan de morcellement et d'intensification culturale :*

En vue de remédier à cet état de chose un plan a été établi par le gouvernement de Québec en 1935 et appliqué à titre expérimental à l'île d'Orléans. Dans un article sur ce sujet le directeur de l'horticulture écrivait à l'époque :

« les fermes les plus prospères de l'île ne sont généralement pas les plus grandes, mais bien les plus petites, c'est-à-dire celles qui sont les plus intensivement cultivées. »<sup>6</sup>

Le plan tend à favoriser le morcellement des propriétés rurales en vue de permettre l'installation de fils de cultivateurs qui seraient sans cela forcés d'émigrer. En même temps que ce premier résultat on cherche à obtenir par ce morcellement d'un certain nombre de propriétés une intensification culturale, avec l'espoir que l'exemple sera suivi dans toute l'île. Le but espéré par les services officiels en 1935 était de tripler le nombre des exploitations.

Le cadre de cet article ne permet pas de détailler les modalités d'application : avec les conseils techniques utiles le Service de l'horticulture s'engage à fournir progressivement sur une durée de 5 ans le matériel nécessaire à l'exploitation d'une étendue de 20 acres consacrée à la culture fruitière, maraîchère, à l'aviculture et à l'apiculture.

De son côté le père du jeune agriculteur doit lui céder à même sa terre les 20 acres nécessaires et lui promettre son aide, tandis que le « jeune colon » s'engage à maintenir l'exploitation pour un minimum de 10 ans.

Depuis 1935 ce plan fonctionne dans l'île. Commencé avec 15 fils d'agriculteurs de Sainte-Famille ou n'enregistra sur ce groupe que 3 abandons. En 1942 la plupart des 12 autres s'étaient déjà construits des bâtiments de ferme et des habitations. Par la suite de nouveaux jeunes sont devenus à leur tour bénéficiaires de ce plan dans les autres paroisses de l'île, on en compte aujourd'hui une trentaine au total.

<sup>6</sup> *Journal d'agriculture*, numéro spécial sur l'île d'Orléans, n° 4.

Quelle peut être la valeur d'avenir d'un tel plan? Un fait est certain : après 20 ans de fonctionnement on est très loin d'avoir vu tripler le nombre des exploitations de l'île, objectif optimiste envisagé au départ.

Ce demi-insuccès tient à plusieurs causes ; manque de continuité dans l'effort des pouvoirs publics, réticence du milieu paysan, spécialisation de certaines fermes vers l'élevage laitier qui ne permet pas l'amointrissement des superficies exploitées.

## PHOTO V



Champs allongés sur la terrasse supérieure de l'île, à Saint-François. La côte de Beaupré et les Laurentides, au fond.

Il n'en reste pas moins que déjà une trentaine de jeunes cultivateurs ont pu trouver leur voie, demeurer dans leur paroisse et se consacrer à une agriculture de progrès. De plus la création de ces fermes de « jeunes colons » a entraîné un certain nombre d'exploitants de leur voisinage à intensifier d'une manière générale leurs productions de cultures spécialisées et à adopter en plus certaines de celles qu'ils voyaient pratiquer.

### III. *Les activités non agricoles dans l'île d'Orléans*

Les activités agricoles de l'île ont donc gardé, malgré les transformations qu'elles ont subies, une structure qui ne leur permet d'absorber qu'une faible partie de la population. Ce facteur d'émigration est-il balancé par des possibilités d'emploi dans le secteur non agricole à l'île même ?

Dans ce domaine, comme pour l'agriculture, il y a eu de très forts changements. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'île eut une activité maritime importante, localisée surtout dans les paroisses de sa rive sud.

De nombreux pilotes du fleuve habitaient à Saint-Jean et Saint-Laurent, mais l'organisation de la profession en corporation en 1910 en limita le nombre et surtout l'accroissement et l'accélération du trafic rendirent nécessaire le départ des pilotes de l'île pour une résidence aux points d'embarquements, soit Québec, soit la Pointe-au-Père. Environ 60 en 1867 les pilotes de l'île d'Orléans ne sont plus que 20 en 1920 et 3 ou 4 aujourd'hui.

De même a disparu à la fin du siècle dernier une autre activité maritime importante à l'île d'Orléans : comme patrons ou membres d'équipage près de 90 chefs de famille se livraient à la navigation en 1867, assurant des transports divers sur le fleuve. Ruinée par la concurrence des grands services de navigation à vapeur, cette profession n'occupe plus actuellement que 3 ou 4 chefs de famille et une dizaine de jeunes gens de l'île.

Enfin, la construction de bateaux et de leur équipement fut aussi une activité importante : en 1867 plus de 100 chefs de famille étaient occupés dans toute l'île à la construction navale. Aujourd'hui la décadence est complète, les dernières activités qui subsistent sont toutes localisées à Saint-Laurent et emploient au maximum 50 ouvriers.

Cette disparition presque complète des diverses activités maritimes de l'île a donc supprimé de vastes possibilités d'emploi : en 1861 pour 359 chefs de familles agriculteurs dans l'île on comptait 308 pilotes, navigateurs ou artisans. Parmi ces derniers on peut estimer à 40 au maximum le nombre de ceux dont l'artisanat ne concernait pas les activités maritimes, c'est-à-dire que 250 chefs de famille, plus un nombre difficile à chiffrer de jeunes gens, vivaient à l'époque de professions aujourd'hui disparues.

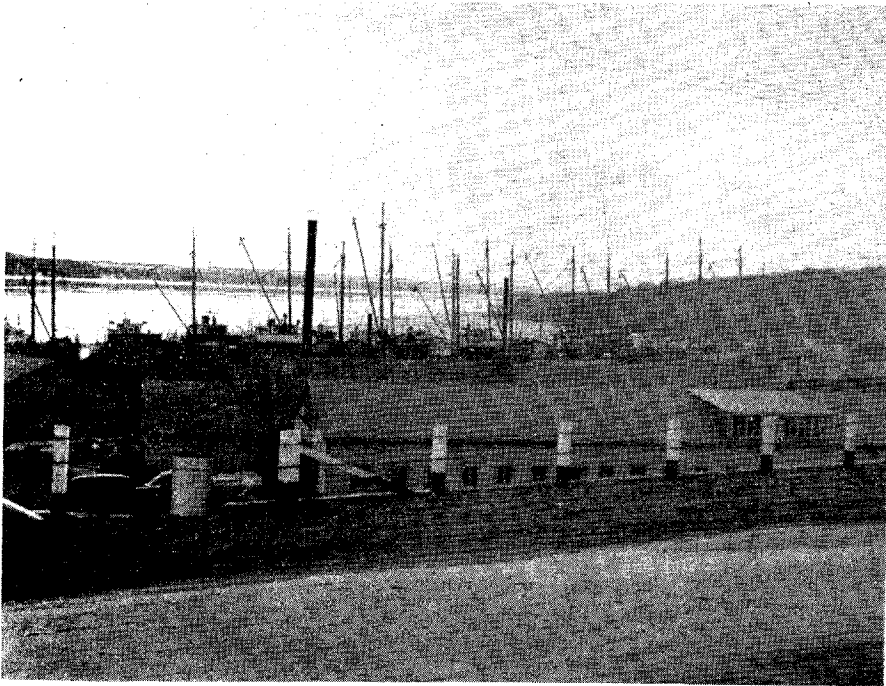
\* \* \*

Or peu de nouvelles possibilités d'emplois non agricoles sont venues remplacer dans l'île la disparition des précédentes. L'ensemble des petites industries rurales a subi une réduction numérique normale, correspondant à la modernisation de l'économie de l'île : forges, scieries, moulins à carder et fouler, tanneries, moulins à grains, beurreries, ou bien ont disparu, ou bien sont remplacés par quelques petites entreprises plus importantes et notamment par différents Services coopératifs.

Quant aux commerces et services, peu nombreux du fait de la proximité de Québec, ils offrent du travail à une quarantaine de patrons et autant d'employés plus ou moins temporaires.

Le tourisme constitue le seul élément des activités non agricoles de l'île qui soit en expansion ; on pouvait espérer le voir procurer aux habitants d'assez larges possibilités d'emploi et de bénéfices et compenser ainsi en partie les disparitions d'anciennes activités. Or l'analyse de ses caractères dans l'île montre qu'il est loin de remplir ce rôle.

## PHOTO VI



Le dernier chantier de construction navale, à Saint-Laurent.

Si l'on fait la somme des personnes occupées actuellement de façon permanente dans les diverses activités non agricoles de l'île on ne trouve en définitive qu'un bien faible chiffre de 200 environ.

Or le recensement de 1951 indique pour l'île un total de 1,444 personnes actives dont 807 s'emploient dans l'agriculture, ce qui laisse un chiffre de main d'œuvre non agricole de 637.

Compte tenu des 200 personnes auxquelles les activités non agricoles de l'île fournissent une occupation, on peut donc dénombrer 400 travailleurs résidant dans l'île sans y avoir leur travail, qu'ils trouvent à Québec.

Ce mouvement quotidien de travailleurs entre l'île et Québec est d'ailleurs de date récente. Bien qu'avec un certain retard il compense la disparition des

activités maritimes et évite ainsi le départ définitif de l'île à une partie de la population.

## B. — POPULATION ET HABITAT

### I. Démographie

#### 1. Évolution du chiffre de population et accroissement naturel :

Le chiffre total de la population insulaire a varié fortement (voir figure 1). Mise à part la période de peuplement, son évolution présente deux aspects bien distincts : d'une part, un accroissement de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1871, qui fait plus que doubler la population ; d'autre part, une diminution continue depuis 1871 corrigée seulement par la progression survenue après 1921.

La décroissance de la population depuis 1871 pourrait-elle s'expliquer par une insuffisance des naissances par rapport aux décès ?

Depuis cette date jusqu'à nos jours le taux de natalité, bien que n'ayant rien d'exceptionnel pour la province de Québec, a toujours été élevé : pour la période 1871-1920 il est de 31,3‰ et de 1920 à 1951 il se tient encore à 23,1‰.<sup>7</sup>

Par contre le taux de mortalité assez élevé de 18,8‰ de 1871 à 1920 descendit à 10,7‰ pour la seconde période.

La baisse récente de la mortalité ayant compensé celle de la natalité le taux d'accroissement naturel de la population de l'île est donc toujours resté assez fort : il est demeuré fixé à 12,5‰ pour chacune des deux périodes et se traduit en moyenne depuis 1871 par un apport annuel d'environ 50 personnes supplémentaires.

L'allure de ces mouvements biologiques, loin d'expliquer la décroissance démographique de l'île notée depuis 1871 devrait faire apparaître un accroissement important. Le faible chiffre de la population ne peut donc s'expliquer que par une très forte émigration.

#### 2. L'émigration jusqu'en 1871 :

L'émigration d'une partie importante de la population de l'île à chaque génération n'est pas un phénomène récent. Le système d'exploitation agricole dont nous avons décrit le fonctionnement a provoqué très rapidement une émigration des jeunes. Dès 1680, c'est-à-dire à la deuxième ou troisième génération de colons, le courant d'émigration s'est établi, se dirigeant principalement vers la rive sud du fleuve.<sup>8</sup>

Ces départs continus des jeunes pour aller « ouvrir de nouvelles terres » dans des régions proches et faiblement peuplées sont en corrélation avec la longue stagnation de la population de l'île d'Orléans pendant la majeure partie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

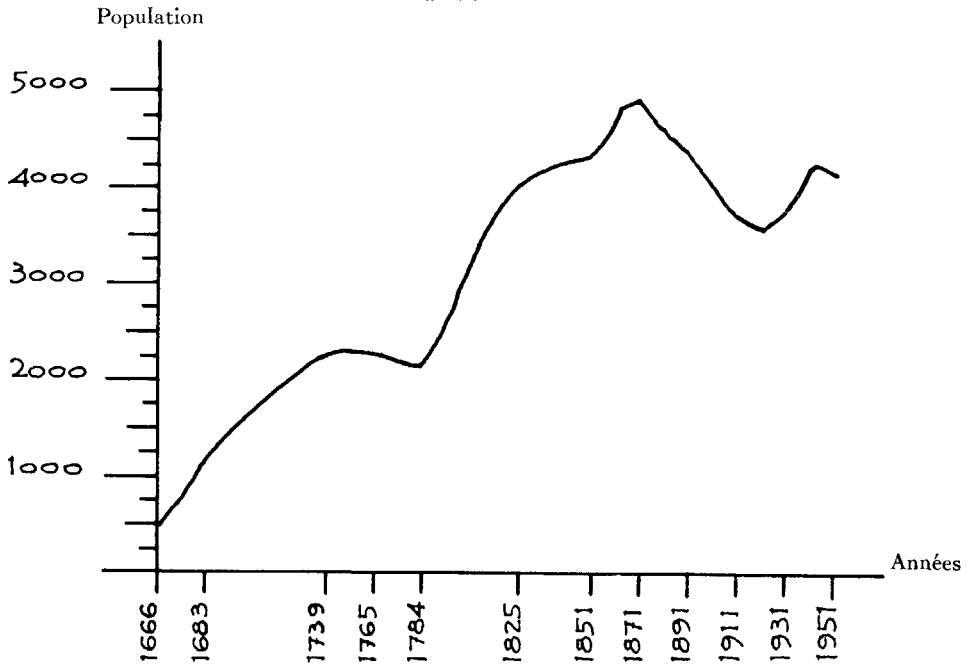
Du fait d'un certain ralentissement après cette époque l'émigration ne s'est plus opposée à la croissance de la population dont l'effectif s'est élevé jusqu'à son maximum de 1870.

<sup>7</sup> Taux obtenus à partir des registres des paroisses, n° 2.

<sup>8</sup> Cf. E. SALONE, *passim*, n° 9.

Ce ralentissement a eu plusieurs causes, dont il est difficile de dire quelles ont été les principales : début d'amélioration des techniques de culture permettant de nourrir plus de monde, accroissement des activités maritimes de l'île; en outre un autre facteur général a dû jouer : après l'adoption par les Anglais de la tenure en « franc et commun socage » et jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854, les paysans Canadiens français, habitués à la seigneurie, boudèrent longtemps les terres qui leur étaient offertes sous le nouveau mode d'appropriation introduit par les anglais et se concentrèrent donc sur celles demeurées sous le régime des seigneuries.

FIGURE I



Évolution de la population de l'île d'Orléans.

De ce fait l'île d'Orléans connut un accroissement de population, les candidats à l'émigration trouvant plus difficilement à s'installer dans le reste de la province.

### 3. L'émigration depuis 1871 :

*Importance numérique.* De 1871 à nos jours la différence entre les départs et l'accroissement naturel plus les arrivées représente pour l'île une perte démographique totale de 5,700 personnes, comme l'indique le tableau suivant :<sup>9</sup>

<sup>9</sup> Établi par comparaison de l'accroissement naturel par décade et de la population présente dans l'île à chacune de ces décades, chiffres des registres provinciaux et des recensements fédéraux du Canada, nos 2 et 3.



PÉRIODES	EXCÉDENT DES SORTIES	TAUX DÉCENNAL DU DÉFICIT
1871 - 1880.....	935	16,5%
1881 - 1890.....	983	17,2%
1891 - 1900.....	1,175	20,6%
1901 - 1910.....	604	10,7%
1911 - 1920.....	765	13,4%
1921 - 1930.....	377	6,6%
1931 - 1940.....	85	1,5%
1941 - 1950.....	770	13,5%
TOTAL DE 1871 - 1950 ...	5,694	100 %

On y voit que l'émigration est un phénomène continu. Cependant deux constatations ressortent nettement :

- d'une part la perte démographique s'est effectuée pour 54% entre 1870 et 1900 ;
- d'autre part le mouvement est moins rapide depuis 1920.

*Catégorie d'émigrants.* Les départs massifs de la période 1871 à 1900 environ sont dûs en grande partie à la décadence des activités maritimes : il s'agit surtout de l'émigration des pilotes et navigateurs, des artisans de construction de bateaux, des chaloupiers ou fabricants d'agrès.

De ce fait, l'émigration a, pour cette période, un aspect spécial :

- d'une part elle est alimentée surtout par les trois paroisses de Saint-Jean, Saint-Laurent et Sainte-Pétronille qui étaient les centres d'activités maritimes ;
- d'autre part le départ de familles entières revêt une importance qu'il n'aura plus par la suite et là encore ce sont les trois mêmes paroisses qui en fournissent la plus grosse part.

Cependant, en même temps que ces départs massifs d'insulaires aux activités non agricoles, se poursuivait le courant d'émigration qui, de tout temps, était alimenté par les jeunes des familles agricoles.

Durant les vingt premières années de ce siècle la conjugaison des derniers départs de personnes non agricoles, correspondant à la liquidation des activités maritimes, et la persistance du courant issu des fermes elles-mêmes continua à abaisser le chiffre de la population de l'île, bien que dans de moindres proportions. De 4,924 en 1871, les insulaires étaient réduits à 4,000 en 1900 et ne sont plus que 3,550 en 1920, chiffre le plus bas depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Depuis lors, la catégorie d'émigrants la plus importante est redevenue celle des jeunes ; toutes les paroisses participent donc maintenant de façon beaucoup plus égale à ce mouvement. D'autre part l'importance de celui-ci, déjà limité par le fait qu'il n'est presque plus alimenté que par les jeunes, s'est trouvée aussi réduite pour plusieurs autres raisons : installation de plusieurs fils de

cultivateurs sur de petites exploitations grâce au plan gouvernemental, départ pour des emplois en ville rendu moins aisé au moment de la crise de 1930, enfin développement récent du travail à Québec de personnes résidant à l'île.

De 1920 à 1951 la perte démographique globale de l'île ne représente que 20% de celle subie de 1870 à nos jours et la population est remontée de 3,548 personnes à 4,181.

Cependant, il faut noter que le déplacement quotidien de travailleurs vers Québec prend en général durant l'hiver l'aspect d'une émigration temporaire et que de ce fait ce système de travail n'est souvent qu'une étape préparatoire à un départ définitif.

*Lieux d'émigration.* Les départs de familles ou de jeunes vers les usines de la Nouvelle-Angleterre, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, n'ont pas eu à l'île l'importance qu'ils ont revêtu dans bien des régions de la province de Québec : environ 25 familles et une centaines de jeunes gens seraient partis dans cette direction entre 1870 et 1920.<sup>10</sup>

Peu important également est le groupe de ceux qui se sont dirigés vers d'autres régions rurales, c'est une minorité qui part pour prendre des terres ailleurs.

La majeure partie des départs s'est en effet effectuée vers Québec : les familles y achètent souvent un petit commerce ; quant aux jeunes, ils quittent l'île sans l'aide financière de leurs parents et s'engagent comme apprentis, mécaniciens, ouvriers ou manœuvres, les plus instruits, tels autrefois les enfants des pilotes, deviennent plutôt employés de bureaux.

Au total on peut estimer que plus des trois-quarts des émigrants de l'île se dirigent vers Québec où certains quartiers, tels que Saint-Malo et Saint-Roch, sont composés d'un grand nombre de descendants d'insulaires.

*Conséquences de l'émigration.* Ces départs continus ont limité le développement démographique de l'île, dont la population aurait plus que doublé depuis 1871 sans leur influence : dans une région à économie rurale prépondérante et économie agraire extensive ne faisant vivre qu'une faible population, l'émigration permet de maintenir la densité de peuplement à des chiffres qui apparaissent très faibles : 53 habitants au mille carré lors du maximum de population de 1871, 37 en 1920, date à laquelle l'île est le plus profondément concentrée sur son agriculture, 44 aujourd'hui.

Mais en affectant la population sur le plan de la quantité l'émigration a aussi, dans une certaine mesure, déséquilibré sa structure interne.

La pyramide des âges aussi bien en 1871 qu'en 1941, révèle une déficience relative en homme adultes, la même faiblesse s'observe également dans l'âge moyen des exploitants agricoles : comparée à la province de Québec l'île se caractérise à cet égard par un nombre d'exploitants de 25 à 50 ans inférieur à la moyenne, tandis qu'elle la dépasse sensiblement pour ceux de plus de 60 ans.

Enfin, les migrations orientées vers l'agriculture étant extrêmement limitées, c'est donc pour la majeure partie des émigrants à une rupture professionnelle

<sup>10</sup> Rapports annuels des paroisses du diocèse de Québec, n° 1.

que correspond le départ de l'île ; en se rendant en ville ils doivent s'adapter à un nouveau genre de vie.

## II. *Structure professionnelle et sociale de la population*

### I. *Évolution de la situation de 1850 à 1920 :*

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle la structure sociale de la population était nettement différenciée.

Les cultivateurs étaient pour la plupart assez à l'aise ; les produits de la ferme et les bénéfices retirés de petites ventes sur le marché de Québec suffisaient à assurer la vie de la famille, qui trouvait dans les nombreux enfants une main-d'œuvre gratuite. Le départ des jeunes vers leur vingtième année, sans que la famille les aide financièrement, dégageait régulièrement les fermes d'un excédent de population, qui sans cela serait devenue trop forte pour les ressources de cette polyculture vivrière et extensive.

Mais les exploitants agricoles ne représentaient qu'un peu plus de la moitié des chefs de famille de l'île et, parmi la population ne vivant pas sur les fermes, seules les familles des pilotes, soit une soixantaine sur 309, vivaient dans une réelle aisance. Par contre, les nombreux autres chefs de famille marins, artisans divers, ouvriers des constructions de bateaux, journaliers, etc., formaient un groupe socialement homogène caractérisé par son niveau de vie plus faible.

Le plus grand nombre d'entre eux joignaient à leurs occupations l'exploitation d'une petite terre, de 2 à 10 acres au maximum ; c'est ainsi qu'en 1891 on comptait 290 propriétaires de semblables parcelles.

Ce genre de vie mixte, traduisant la surcharge des terroirs et la recherche de revenus complémentaires, est caractéristique de cette période. Il a presque disparu de l'île à la suite des mouvements d'émigration et l'on ne compte plus actuellement qu'une vingtaine de ces petits exploitants de moins de 4 hectares.

### 2. *Apparition d'une nouvelle structure :*

*Genre de vie.* Vers 1925-1935 la population de l'île fut en majorité agricole mais, depuis, la fraction de population à activité agricole a repris une nouvelle importance.

C'est le développement de ce groupe qui est la cause de l'augmentation de la population globale de l'île notée pour les dernières décades : alors que la population des fermes demeure stable autour de 2,700, les personnes ne vivant pas sur les fermes passent de 1,038 en 1931 à 1,600 en 1951.

Au total, la population active de l'île se divise aujourd'hui en 600 personnes des secteurs secondaire ou tertiaire et 844 du secteur primaire agricole.

Les ouvriers agricoles sont peu nombreux à l'île, une centaine au maximum, dont 30 journaliers seulement. C'est dire que l'essentiel des personnes actives de l'agriculture est constitué par les membres de la famille de l'exploitant.

Parmi les personnes travaillant hors de l'agriculture les catégories professionnelles sont extrêmement variées, mais on n'y compte que peu de manœuvres,

une cinquantaine environ. Sur l'ensemble, nous l'avons vu, 200 ont leurs occupations dans l'île même, les autres à Québec ou sur la côte de Beaupré.

Enfin, il faut noter que la très grosse majorité des personnes actives non agricoles résident dans les trois paroisses de Saint-Jean, Saint-Laurent, et Sainte-Pétronille.

*Niveaux de vie.* Les cultivateurs sont dans l'ensemble très aisés, tous propriétaires de leur terre, sauf 10 gérants pour l'ensemble de l'île. Il a été vu plus haut que 71% d'entre eux exploitent des superficies supérieures à 100 acres. Parmi les autres, on en trouve encore 12% sur des propriétés de 50 à 100 acres et seulement 9% sur moins de 10 acres. Mais à part ces derniers, en général journaliers agricoles, qui constituent une couche sociale défavorisée, la majorité de ces exploitants de moins de 100 acres se trouvent à l'aise grâce à la pratique des cultures spécialisées.

Seuls 32 exploitants déclarent gagner un revenu par du travail à l'extérieur, agricole ou non, et ce sont en majeure partie les journaliers possédant une petite terre.

Les travailleurs des secteurs secondaire et tertiaire, mis à part les quelques 50 manœuvres, constituent eux aussi une classe relativement aisée, beaucoup, même parmi les ouvriers, sont propriétaires de leur logement : sur 355 logements occupés dans l'île par la population non agricole 120 seulement font l'objet d'une location.

La population vit donc dans une aisance assez générale depuis que, d'une part, les agriculteurs ont amélioré leur niveau de vie grâce à une exploitation plus moderne de leurs terres, et que, d'autre part, à une classe besogneuse de petits artisans au genre de vie mixte qui caractérisait encore la structure sociale de l'île au début de ce siècle, s'est substituée une nouvelle couche de population, bénéficiant des salaires corrects offerts à Québec aux travailleurs qui s'y rendent chaque jour.

Bien que les familles demeurent toujours nombreuses, plus particulièrement dans les fermes (chiffres moyens supérieurs à ceux de la population rurale de la province de Québec), l'émigration des jeunes qui se poursuit régulièrement permet à la population restante de conserver ce niveau de vie satisfaisant, supérieur à celui de maintes régions de la province. Cette aisance se traduit notamment par la durée des études scolaires des enfants, plus longues que la durée moyenne constatée pour l'ensemble de la population rurale de la province.

### III. *L'habitat*

L'habitat a été réservé pour la fin de cette étude car il apparaît comme une excellente « photographie » du jeu combiné de tous les problèmes examinés ci-dessus.

#### 1. *La maison rurale :*

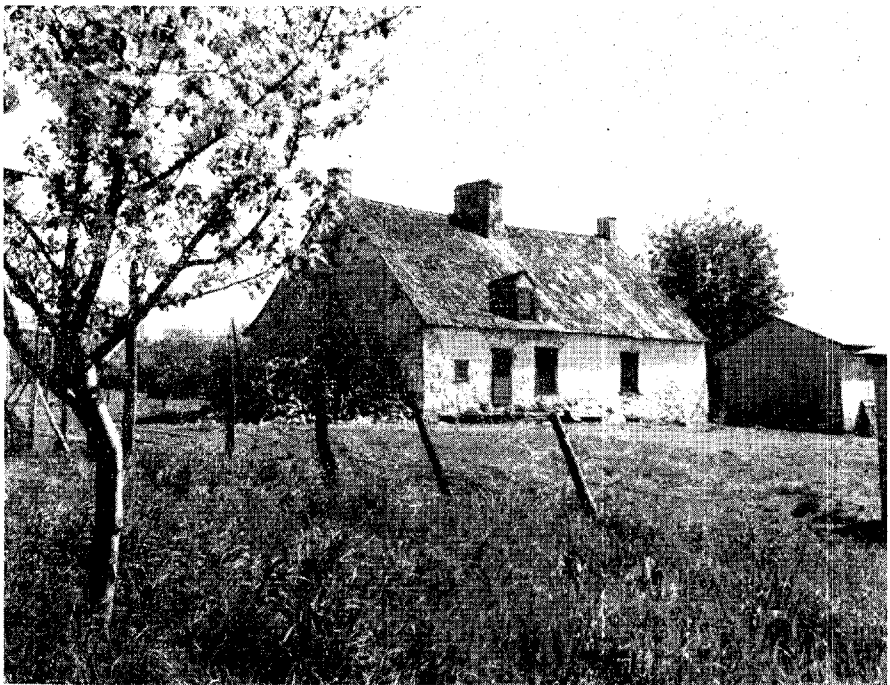
*Construction.* Jusque vers 1850 les seuls matériaux utilisés pour la construction des maisons rurales furent tirés des ressources locales de l'île : cailloux,

laissés en grand nombre par les glaciers, et charpentes fournies par les réserves de bois de chaque ferme ; toit recouvert parfois de chaume mais le plus souvent de bardeaux de thuyas ; protection extérieure par un mortier ou des bardeaux.

En plus de l'apparition de types nouveaux de maisons sur lesquels nous ne nous étendrons pas,<sup>11</sup> la principale transformation est l'introduction dans l'île des matériaux modernes : brique vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puis tôle, revêtements extérieurs en imitation de brique et couverture des toits en « bardeaux d'asphalte ».

Avec l'expansion de ces matériaux, qui recouvrent maintenant bien des maisons de types anciens (« normand » ou « canadien »), apparaît la maison

#### PHOTO VII



Vieille maison « normande », à Sainte-Famille.

moderne, sans caractère distinctif, maison rurale dépersonnalisée qui se retrouve aussi bien aux États-Unis.

Suivant la même évolution les bâtiments d'exploitation, jusque-là construits en charpente et planche avec toiture de bardeaux, commencent à être remplacés par des étables ou des hangars modernes, toujours construits en charpente mais recouverts de matériaux standardisés.

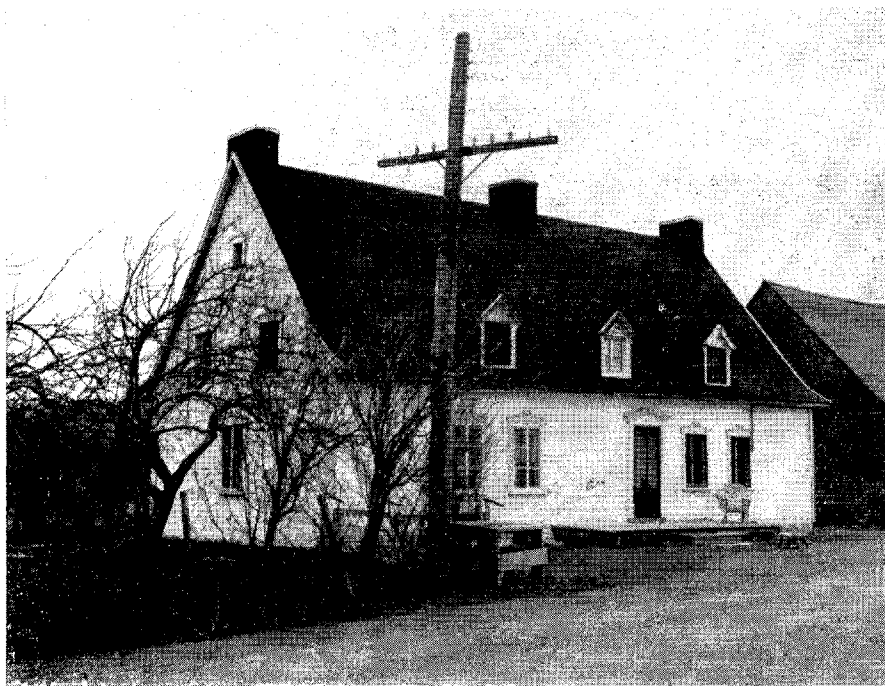
*Plan et agencement.* La maison rurale de l'île se caractérise par la dispersion de ses éléments : d'une part une construction séparée, ne servant qu'à

<sup>11</sup> Cf MORISSET, p. 23 et suivantes, n° 7.

l'habitation, d'autre part tous les autres bâtiments de la ferme qui sont souvent aussi nombreux qu'il y a « d'ateliers agricoles ».

Une longue construction abrite toujours l'étable, la grange à foin et, généralement, une petite remise pour les grains ; sa taille importante est rendue nécessaire par la longue stabulation hivernale et les réserves de foin qu'elle nécessite. Mais pour les autres éléments souvent un bâtiment séparé pour chacun : porcherie, poulailler, laiterie, hangar à machine, abri à fumier, caveau à pommes de terre, source. Parfois même certains sont dédoublés.

## PHOTO VIII



Maison « canadienne », à Sainte-Famille.

La disposition en est variable : généralement le corps de logis est peu éloigné des bâtiments d'exploitation, mais dans les fermes plus récentes ou reconstruites il tend à s'isoler davantage, ce qui correspond mieux aux exigences de confort des exploitants.

Ce type de plan est bien adapté au milieu local : l'importance des exploitations rendrait impossible l'abri de tous les éléments sous un toit unique. D'autre part la construction en charpente et planches s'oppose à un trop grand développement en hauteur ou en largeur des constructions et nécessite par ailleurs, du fait des risques d'incendies, une séparation des éléments.

Si ce type de « maison-cour en ordre lâche » ressemble beaucoup à celle du pays de Caux, il en diffère cependant par quelques points :

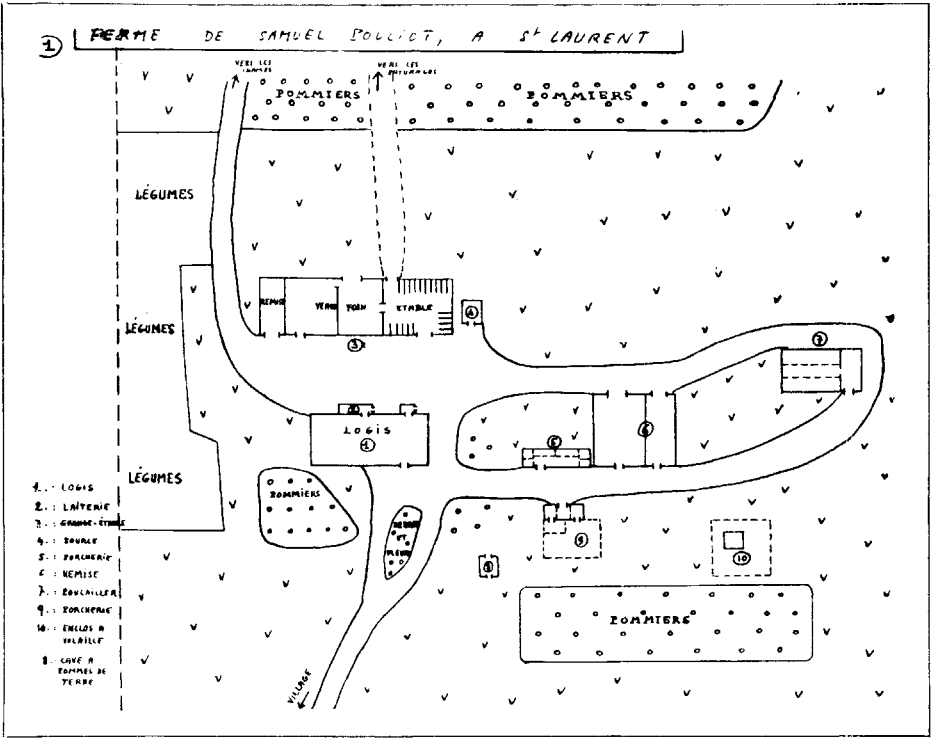


Figure I

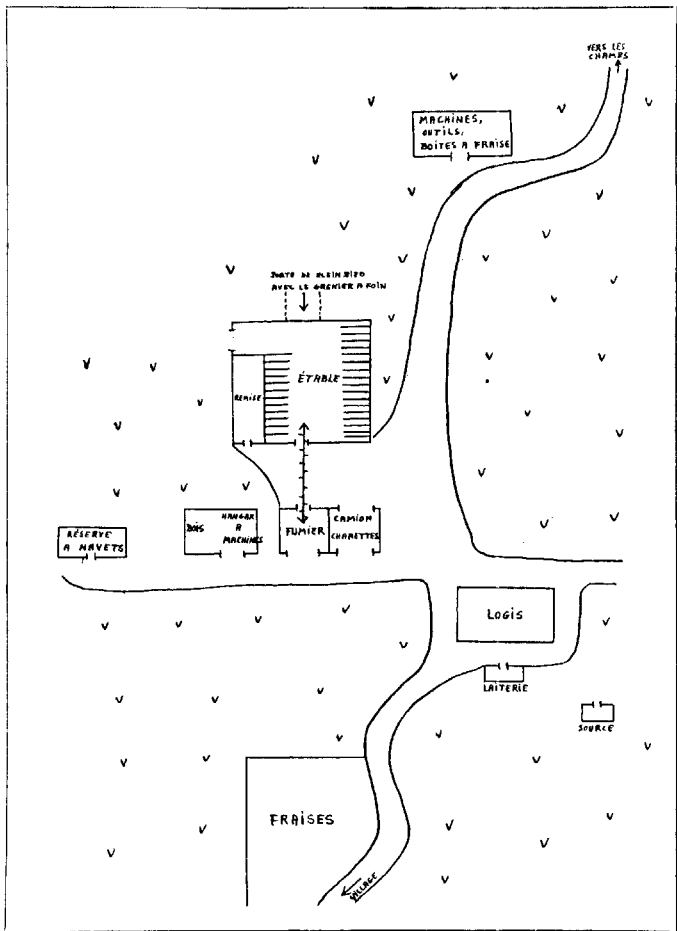


Figure II

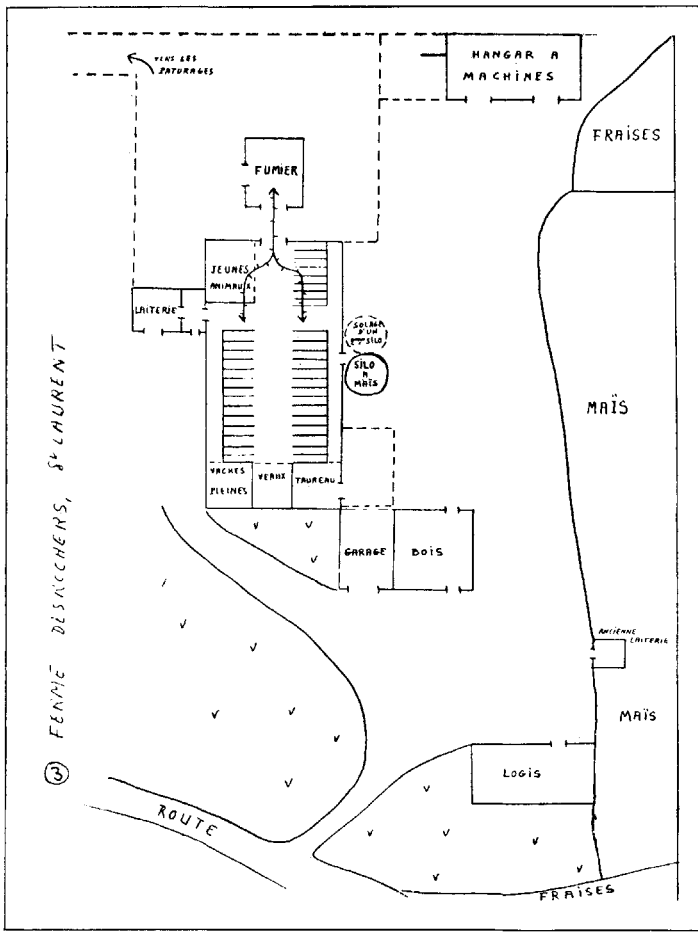


Figure III

(dessins C. Mingasson)

## TYPES DE FERMES À L'ÎLE D'ORLÉANS

## FIGURE II

Ferme de Samuel Pouliot, à Saint-Laurent. Plan de ferme traditionnelle. Multiplication des constructions séparées. Dédoubllement de la porcherie, du poulailler. Logis peu isolé, mais agrémenté de quelques arbres sur le devant.

## FIGURE III

Ferme de E. Chabot, à Saint-Laurent. Une ferme déjà plus modernisée que celle de la figure précédente : logis plus isolé, ateliers agricoles moins dispersés et mieux répartis les uns par rapport aux autres.

## FIGURE IV

Ferme neuve qu'on trouve maintenant à plusieurs exemplaires à l'Île d'Orléans. Le regroupement rationnel des ateliers est encore plus poussé ; avec apparition du silo-tour. La grange est située au-dessus de l'étable.



La cour, occupée dans la ferme cauchoise, est inutilisée ici, ce n'est qu'un passage herbeux. Il n'y a pas non plus d'enclos autour de l'ensemble des bâtiments.

On voit là l'influence du type d'économie et de structure agraire : d'une part la place est assez abondante, et, d'autre part, alors qu'en Normandie la cour est utilisée du fait que les pâturages et les terres sont parfois éloignés de la ferme même, ici toute la propriété de chaque exploitant est en un seul lot.

S'il ne s'agit donc pas d'un plan original, il a subi toutefois des adaptations originales.

PHOTO IX

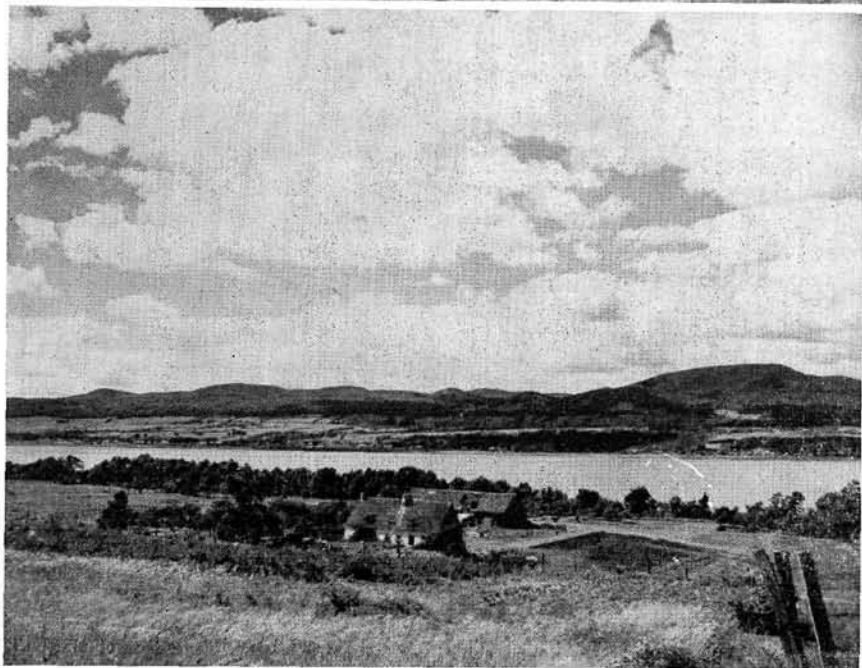
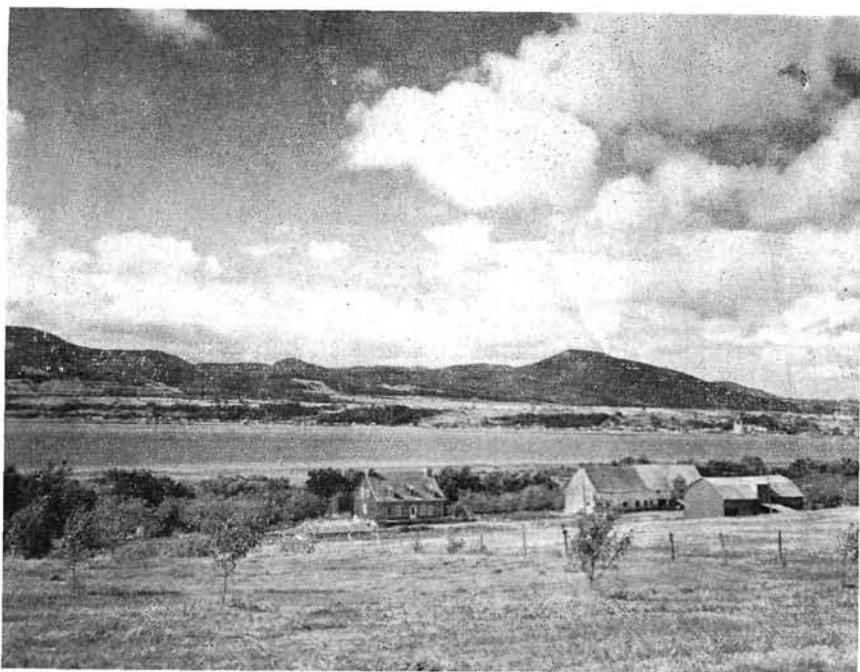


L'introduction de matériaux standardisés : bardeaux d'asphalte, tôle et revêtement en imitation. Il s'agit ici d'une vieille maison, à Sainte-Famille.

*Adaptations de la maison rurale.* Les transformations de l'agriculture de l'île ont eu leurs effets sur les divers éléments de la maison rurale : d'une façon générale, nous l'avons vu, le passage à une économie plus commercialisée permit l'introduction des matériaux modernes standardisés. Par ailleurs, le logis tend à prendre de plus en plus un aspect de résidence confortable.

Enfin, si l'importance de l'étable-grange demeure toujours la même, certains éléments se sont développés, les hangars à machines, à camion ou à tracteurs, le garage pour l'automobile, les remises à cageots pour les fraises et les pommes, des silos-tour. Ceci s'est traduit le plus souvent par une ou plusieurs constructions nouvelles.

PHOTO X ET XI



Deux « maisons-cours en ordre lâche » : cour herbeuse, vergers, logis isolés, bâtiments d'exploitation multiples.

## 2. Le rang :

« la disposition des habitations rurales... présente un aspect curieux de géographie générale. En effet il n'y a pour ainsi dire pas de maisons isolées et pourtant le terme qui convient le mieux pour caractériser leur répartition est celui de dispersion. »<sup>12</sup>

Chaque ferme est installée à l'extrémité du lot de terres de son propriétaire, à proximité du fleuve. Éloignées les unes des autres d'environ 800 pieds elles se succèdent ainsi sur le pourtour de l'île, sans que leurs annexes soient jointives.

C'est à cet ensemble de lots et de fermes échelonnés au long d'une même route que s'applique le terme de « Rang ».

*Facteurs sociaux et politiques.* C'est le système adopté pour la concession du sol lors de la colonisation qui constitue le principal facteur responsable du type d'habitat rural qu'est le Rang : l'accensement à chaque colon d'un lot étroit d'un seul tenant, partant du fleuve et s'enfonçant vers l'intérieur, accompagné par conséquent d'un système de mise en valeur individuel, a provoqué la construction de chaque ferme sur le lot de son propriétaire.

Par la suite, le maintien de ce type d'habitat s'est trouvé favorisé par le système successoral en vigueur qui a empêché la division des terres et par conséquent une plus grande densité des exploitations.

Un autre facteur positif fut la nécessité pour les habitants d'être à proximité du fleuve qui leur procurait les ressources de la pêche et, surtout, était la seule voie de communication possible avec l'extérieur.

Mais, à part ce rôle attractif de la bordure du fleuve, les conditions physiques n'ont joué à l'île qu'un rôle secondaire dans l'implantation de l'habitat : les lots sont découpés de façon purement géométrique, sans souci des accidents du terrain, d'autre part il n'y a pas eu de problème de ressources en eau car chaque ferme possède sa source ou son puits.

Parfois seulement, des fermes sortent de l'alignement du rang pour profiter d'un affleurement de roches offrant un terrain plus sec ou permettant de sauver ainsi de la bonne terre pour les cultures.

L'influence des conditions physiques est donc faible, ce type d'habitat est « un fait de colonisation, en rapport avec le mode de distribution des terres ». <sup>13</sup> En raison de ses caractéristiques et du mécanisme de sa mise en place le Rang peut donc être défini comme une forme de dispersion originelle, mais de dispersion organisée.

Ce type d'habitat rural possède une très grande stabilité, due aux conditions mêmes qui l'ont déterminé : seul un morcellement des terres serait capable de rendre plus dense la ligne de fermes qui jalonne le pourtour de l'île, la division se faisant toujours dans ce cas sur toute la longueur du lot avec établissement de la nouvelle ferme dans la ligne des autres. Le cas des jeunes établis grâce au plan gouvernemental, s'il se généralisait, pourrait amorcer une transformation de cet ordre.

<sup>12</sup> BLANCHARD, tome 1, p. 179, n° 5.

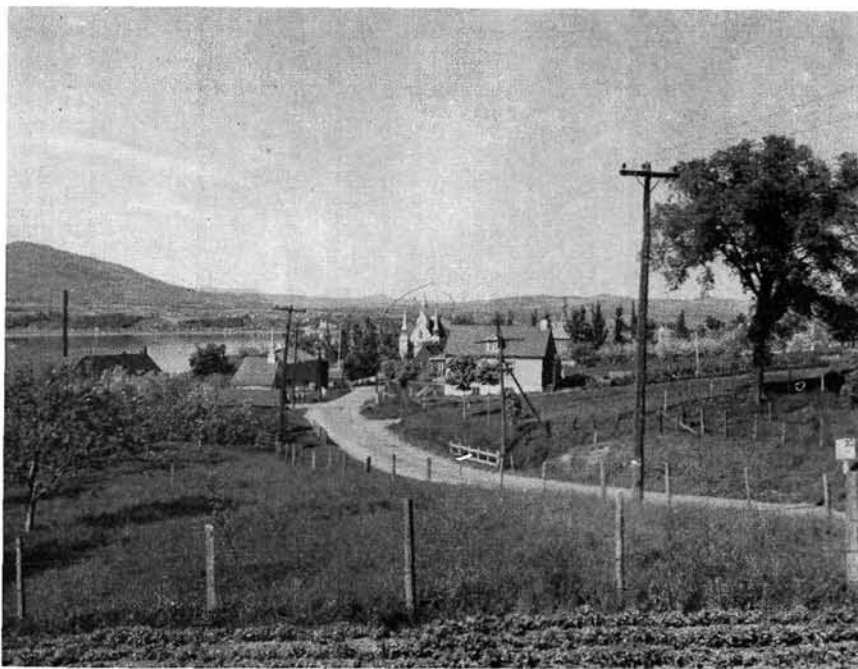
<sup>13</sup> BLANCHARD, ouvrage cité.

Cependant, en plusieurs points du pourtour de l'île, le système du Rang ne constitue plus la forme unique d'habitat : des villages sont apparus, des propriétés d'estivants ont été bâties, qui sont venues modifier la distribution traditionnelle de l'habitat.

### 3. Les villages :

Dans l'île d'Orléans le mécanisme de la formation du village à partir du rang apparaît nettement : dans la paroisse de Saint-François la presque totalité

PHOTO XII



Un village peu développé : Sainte-Famille.

de la population réside dans les fermes ; cependant, depuis une dizaine d'années, 4 ou 5 maisons ont été construites à proximité de l'église et de l'école, sur de petits « emplacements » achetés aux cultivateurs. Il s'agit là des demeures d'un commerçant, de vieux ayant laissé leur ferme à un fils, enfin de jeunes ménages dont les hommes travaillent à Québec.

Mais si les vieux qui donnent leur ferme et viennent vivre en rentiers sur un emplacement proche de l'église contribuent à former le village, le facteur le plus dynamique est la présence dans la paroisse d'une fraction importante de la population ne pratiquant pas les activités agricoles. Les villages de Saint-Laurent et Saint-Jean en sont le témoignage : au plus fort de leurs activités

maritimes ces paroisses possèdent chacune un village important, de 75 à 80 familles vers 1875, tandis qu'à la même date on ne compte que 12 familles réunies autour de l'église de Saint-Pierre et aucune à Sainte-Famille et Saint-François.<sup>14</sup>

Le village qui, au début, n'est qu'un simple renflement du rang s'en distingue très vite par plusieurs caractéristiques : il s'oppose au rang par les occupations professionnelles de ses habitants : artisans, rentiers, autrefois pilotes et navigateurs, aujourd'hui personnes travaillant à Québec, commerçants, etc.

Toutefois, si cette opposition est très réelle, elle n'est pas absolue : quelques personnes travaillant dans les secteurs secondaire et tertiaire résident dans les fermes et de plus des « emplacements » sont parfois bâtis hors du village.

Dans des régions rurales moins riches que l'île d'Orléans où des terres trop pauvres ont été ouvertes à l'agriculture au cours d'une période de surcharge démographique du terroir, on trouve aujourd'hui des Rang dont une importante partie de la population ne vit pas de l'agriculture.<sup>15</sup>

Le village se distingue aussi du Rang par son rôle : il n'est pas le centre de la mise en valeur du terroir, mais le centre social, religieux et commercial, avec l'église, l'école qui s'y rassemble en un bâtiment unique au lieu des plusieurs « écoles de rang » d'autrefois échelonnées sur la longueur de la paroisse, enfin le bureau de la municipalité et les magasins.

Il s'y oppose enfin par ses maisons qui ne comportent pas de bâtiments d'exploitation agricole et qui sont, du fait de la croissance assez tardive des villages, de types beaucoup plus divers que celles du Rang : si de vieilles maisons « canadiennes » s'y trouvent englobées, on y trouve un grand nombre des constructions modernes de l'île.

Il est remarquable que rien n'ait été prévu dans le système de distribution du sol, lors de la colonisation, pour le développement éventuel de villages : le Rang est un type de peuplement rural établi pour des fonctions purement agricoles.

Cependant les villages, en se développant, ont été influencés fortement par le système agraire original et ils lui doivent leur forme et leur structure actuelles : le village se constitue en effet peu à peu par l'achat de petits emplacements prélevés sur les terres des cultivateurs, d'abord les plus proches de l'église, et s'étend ainsi progressivement de chaque côté de la route. Il atteint rapidement une grande longueur car très rarement il y a une seconde rangée de maisons en arrière de la route. Sa structure est celle d'un village — rue en ordre lâche : les jardins, de petites cultures, s'y intercalent entre les maisons qui ne sont jamais jointives, jusqu'au voisinage de l'église.

Par ailleurs, le développement du tourisme a contribué largement à l'accroissement désordonné du village de Sainte-Pétronille et à la construction en villas d'été des emplacements encore vides dans les villages de Saint-Jean et Saint-Laurent, se répandant ensuite tout au long de la petite terrasse de la rive sud de l'île, lui donnant par endroit l'aspect d'un village-rue excessivement étendu.

<sup>14</sup> Rapport des paroisses du diocèse de Québec, n° 1.

<sup>15</sup> Cf. L.-E. HAMELIN, n° 6.

## CONCLUSION

La dimension des exploitations est apparue comme responsable de la survivance d'une polyculture trop variée pour les ressources en main-d'œuvre de la ferme.

Une intensification de l'élevage laitier demeure possible et souhaitable. En plus des améliorations des méthodes d'élevage déjà entreprises, l'implantation d'un centre d'insémination artificielle, centres réservés jusqu'à aujourd'hui aux régions de la province n'ayant pas de ressources annexes en dehors de l'élevage laitier, permettrait une amélioration du rendement laitier, grâce à une sélection plus poussée.

Le développement des cultures maraîchères et des fraises aiderait à un morcellement des propriétés. Sous réserve d'une meilleure sélection et présentation des produits qui pourrait être assurée par une adhésion plus générale au système coopératif, ces productions trouveraient de très larges débouchés non seulement à Québec mais sur des marchés plus éloignés.

Les obstacles de structure agraire, de mode d'exploitation familiale, pour être difficiles à surmonter, sont loin de ceux de bien des campagnes françaises, trop morcelées, où la mécanisation ne peut se faire, et manquant parfois de débouchés.

La formation professionnelle, jusqu'ici très limitée, aiderait à surmonter ces obstacles, en supprimant certaines des réticences mal motivées des paysans, qui, jusqu'à présent, ne s'engagent souvent sur une voie nouvelle qu'après avoir pu constater le succès de l'entreprise du voisin.

Par ailleurs, la disparition de la majeure partie des activités non agricoles qui faisaient travailler autrefois dans l'île une population importante ne doit pas être regrettée, elle se place dans le cadre normal de l'évolution économique moderne et s'est traduite par la disparition de certaines formes de genre de vie mixte qui constituaient un phénomène social peu heureux.

La présence de la main-d'œuvre non agricole actuelle, travaillant pour une bonne part en milieu urbain, pose le problème de l'urbanisation possible de cette région rurale située à une heure de Québec.

Si rien ne permet de prévoir la création d'une industrie, même petite, à l'île, par contre on peut envisager le développement de certaines de ses parties, les plus proches du pont, en zone de résidence pour des travailleurs urbains. L'intérêt de ce problème a d'ailleurs été reconnu par les personnes averties, lors du choix du site de la nouvelle église de Saint-Pierre, récemment édifiée auprès de l'ancienne : seules des oppositions locales ont empêché sa construction à proximité du pont. Cette fonction de zone de résidence de travailleurs urbains viendrait relayer heureusement l'activité économique de l'île sur le plan du tourisme, qui paraît de plus en plus entravé par la pollution croissante des eaux du Saint-Laurent. Elle contribuerait aussi à conjurer l'émigration de la population insulaire, déjà ralentie depuis deux décades.

Dans la conjoncture actuelle cette évolution peut être envisagée : l'achèvement des travaux de canalisation du Saint-Laurent, actuellement en cours,

ouvrira pour Québec des perspectives nouvelles d'essor économique. Si la ville s'engage dans la voie qui lui est offerte d'une expansion industrielle et commerciale, elle devra nécessairement développer son périmètre urbain.

Cette extension se réalisera pour la plus grande partie vraisemblablement dans la plaine de la rivière Saint-Charles, mais il est permis de penser qu'en raison de la proximité de l'île d'Orléans et de l'agrément de son séjour, un certain nombre de citadins se décideraient à y établir leur domicile.

Au total ces deux directions d'évolution possible peuvent se combiner et permettre un accroissement du nombre des agriculteurs et des travailleurs urbains, entraînant un relèvement de la densité de population qui paraît actuellement très faible eu égard aux possibilités.

#### BIBLIOGRAPHIE

Il est impossible de donner ici la bibliographie complète du sujet. On ne trouvera donc ci-dessous que la liste des sources ou études mentionnées dans le texte :

1. ANONYME, *Rapports annuels des paroisses du diocèse de Québec*.
2. ANONYME, *Registres des paroisses*.
3. ANONYME, *Recensement du Canada*, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.
4. ANONYME, *L'île d'Orléans*, numéro spécial du *Journal d'Agriculture*, vol. 39, n° 9, 31 août 1935. ministère de l'agriculture, Québec.
5. BLANCHARD, R., *L'Est du Canada français*, 2 volumes, 1935. Beauchemin, Montréal.
6. HAMELIN, L.-E., *Le Rang à Saint-Didace de Maskinongé* dans *Notes de géographie*, n° 3, mai 1943, 7 p. Université Laval, Québec.
7. MORISSET, *L'architecture en Nouvelle-France*, Collection *Champlain*, 1949 ; 150 p. Québec, (sur l'île d'Orléans, voir p. 23 et suivantes).
8. TURCOTTE, L.-P., *Histoire de l'île d'Orléans*, 1867, 162 p., *Le Canadien*, Québec.
9. SALONE, F., *La colonisation de la Nouvelle-France*, 1906, 467 p. Guilmoto, Paris.